

## OBSERVATOIRE DES ENGAGEMENTS

Prévu dans le règlement intérieur, le premier observatoire des engagements du Budget participatif de Pantin a été officiellement installé en novembre 2018. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement du budget participatif, par une évaluation constante du dispositif, et à la concrétisation des projets lauréats du budget participatif pantinois. Une instance d'évaluation inédite en France.

- L'observatoire des engagements se compose d'un collège paritaire de vingt Pantinoises et Pantinois, tirés au sort : parmi celles et ceux ayant déposé un projet (recevable ou non) et celles ou ceux, volontaires et non-porteurs de projet, s'étant inscrits auprès du pôle Démocratie Locale pour rejoindre cette instance lors de la période communiquée par la municipalité.  
Installé à l'issue de la réunion statuant sur la recevabilité des projets et pour une durée de deux ans, cet observatoire a vocation à se réunir une fois par trimestre.
- À l'occasion d'une réunion préalable à l'annonce des projets soumis au vote, il s'assure du respect des critères du budget participatif dans l'éligibilité des projets puis de la bonne réalisation des projets votés par les Pantinoises et les Pantinois. Ses membres peuvent être sollicités à toutes les étapes du dispositif du dépôt des projets à la mise en œuvre des projets et pour toute modification du règlement intérieur.

En savoir plus sur le [Budget participatif à Pantin](#)

### **CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H30-17H30